



## Bibliothèques et livres numériques

Jean-Michel Salaün

► **To cite this version:**

| Jean-Michel Salaün. Bibliothèques et livres numériques. Lectures (Bruxelles), 2001. <sic\_00000062>

**HAL Id: sic\_00000062**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000062](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000062)**

Submitted on 14 Jun 2002

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Bibliothèques et livres numériques

Bruxelles 26-09-2001

Jean-Michel Salaün, Enssib

Tout, et son contraire, a sans doute été déjà dit ou écrit sur les livres numériques. Pour certains, intéressés, c'était le seul horizon du livre. Selon les responsables de Microsoft, le mot "livre" devait, à un terme pas si lointain (2018), ne désigner qu'une version électronique, tandis que des humoristes dessinaient des librairies mentionnant bien en évidence "livres en papier". Aujourd'hui, on brûle ce que l'on a adoré. Il est de bon ton d'ironiser comme David D. Kikpatrick du *New York Times* "un des avantages indéniables du e-book est qu'il ne prend pas la poussière"<sup>1</sup>.

Loin des engouements de la mode, nous voudrions repérer quelques effets de l'entrée du numérique dans la filière du livre, ses conséquences et ses limites et, bien entendu, ses relations avec l'évolution des bibliothèques.

## **Les hésitations de l'industrie du livre**

L'entrée du numérique dans l'industrie du livre n'est pas nouvelle. Si l'on suit le déroulement de la filière : la fabrication a intégré les technologies du numérique et les transformations des processus sont profondes et toujours en marche ; la commercialisation a, elle, raté son entrée, pourtant fracassante, dans le numérique ; enfin le produit final, fichier et tablette, débouche sur des réalisations aux fortunes contrastées.

## **La reconfiguration de la fabrication**

La grande majorité des auteurs, tous genres confondus, ont lâché leur stylo et abandonné leur machine à écrire pour adopter le traitement de texte, assorti de correcteurs orthographiques, dictionnaires, suggestions de synonymes et autres facilités. Outre le confort pour eux, cette pratique d'écriture renouvelée a permis aux éditeurs d'économiser d'importants frais de frappe et sans doute aussi de relecture.

La mise en page est aujourd'hui entièrement assistée par ordinateur et la relation entre éditeur et imprimeur se fait par échange de fichiers numériques. Les imprimeries sont, elles-mêmes, pilotées par ordinateur, jusqu'à, pour certaines, permettre une impression de livres "à la carte". Une intéressante étude du Ministère français de la culture menée sur une décennie (1988-1998) a montré que pour l'édition scientifique (sciences humaines et sociales et sciences & techniques), alors même que le tirage moyen avait baissé, que le nombre de titres avaient augmenté, le coût moyen de fabrication d'un livre n'était pas plus élevé, mieux, calculé en Francs constant le coût de production direct avait en fait baissé de 20%<sup>2</sup>. Sans forts gains de productivité, dont le numérique est à l'évidence le principal facteur, ce dynamisme aurait été contraire aux lois élémentaires de l'économie. A dire vrai comme le montre clairement les auteurs de l'étude, l'évolution de l'industrie du livre n'est qu'une exacerbation de tendances repérables dans bien d'autres secteurs : flux tendus, flexibilité, petites séries, personnalisation, etc.

La transformation profonde de tous les maillons de la chaîne de fabrication, depuis l'auteur jusqu'à l'imprimeur en passant par l'éditeur, n'est pas terminée. D'une part elle est très inégalement répartie chez les industriels selon leur degré d'investissement dans le numérique,

---

<sup>1</sup> Cité par *Livre-Hebdo* n°436 7-09-2001 p. 77.

<sup>2</sup> Du coût du livre au prix des idées. Tirages, coûts de fabrication et prix dans l'édition de sciences humaines et sociales et de sciences techniques 1988-1998, par Alain de Toledo, Laurent Faibis. Collection : *Les travaux du Dep*, <http://www.culture.gouv.fr/culture/dep/>

ce qui laisse encore une importante marge d'évolution, d'autre part l'intégration dans les chaînes de fabrication des normes XML (dérivées du SGML souvent largement présent déjà) ouvrent la voie à une exploitation multisupport et croisées dont on perçoit déjà les promesses sans en apercevoir les limites.

Ainsi, il serait tout à fait erroné de conclure à l'échec du numérique dans le livre simplement parce que quelques innovations prématurées n'ont pas trouvé de débouché. En réalité, le numérique est depuis longtemps entré dans le livre et cette présence est de plus en plus manifeste. La question n'est donc pas : quand aurons nous un livre numérique ? la plupart de ceux que nous manipulons l'ont été à un stade de leur fabrication, mais bien : aurons nous un jour des livres purement numériques, sans détour par le papier ?

## **L'échec paradoxal de la commercialisation**

Certains ont cru qu'il serait possible d'anticiper la réponse en proposant de vendre au travers du réseau des livres traditionnels, les e-librairies se sont développées très rapidement, prenant modèle sur la plus célèbre et ambitieuse d'entre elles Amazon.com. Aujourd'hui, après l'e-krach et l'échec manifeste de ces initiatives, il est facile d'ironiser et les prophètes « à rebours » ne manquent pas sur ce domaine lourdement chargé de symbolique. Il est plus intéressant d'essayer de comprendre les raisons de l'engouement passé, au delà du simple effet de mode, et celles de l'échec actuel.

Selon une autre étude du Ministère français de la culture, l'achat en ligne de livres a concerné en 1999, 0,2% du chiffre d'affaires de la filière, contre 7% aux Etats-Unis<sup>3</sup>. En 2000, les estimations varient entre 0,5 et 1%<sup>4</sup>. Proxis le discounter belge qui avait soulevé tant de polémiques ne répond plus au téléphone<sup>5</sup>.

Trois raisons, au moins, justifiaient les espoirs des investissements dans le commerce électronique du livre. Il nous semble, mais cela mériterait sans doute une analyse plus approfondie, que ces trois raisons se sont, en réalité, retournées contre les entrepreneurs :

- la gestion des titres et des exemplaires ;
- la gestion de la clientèle ;
- la transaction financière.

Le numérique et Internet, même s'ils fournissent des outils puissants de communication et de gestion, ne réduisent pas complètement les difficultés de distribution d'un objet matériel, particulièrement sensibles dans un secteur où la diversité des titres et des destinations est une règle de base. Dès lors que l'on ouvre largement l'offre et la demande, on complique très sérieusement la gestion des stocks et la distribution. Mais cette première raison ne tient qu'à la matérialité de l'objet distribué.. les deux suivantes ne prennent pas en compte ce critère.

Elles sont valables pour un livre papier, comme un livre numérique.

Un des espoirs du e-commerce résidait dans l'exploitation de la relation au client. De ce point de vue, il faut remarquer que les situations sont fort différentes selon la densité et la performance du réseau de librairies, c'est sans doute la principale raison des chiffres contrastés des deux côtés de l'Atlantique. Mais au delà, les experts du marketing nous enseignent que la relation de service passe par une co-production avec le client<sup>6</sup>. Même si l'Internet permet une communication fine (messagerie, profil, etc.) et donc une co-production théoriquement performante, il a aussi le double inconvénient d'interdire le face-à-face (avec l'objet, comme avec le médiateur) et d'être perçu comme un contrôle. Concernant, un objet aussi chargé d'affectif qu'un livre, débouchant sur une activité intime, la lecture, il se pourrait

---

<sup>3</sup> *Commerce électronique et produits culturels*, Marc Minon et Laurent Gille / BIPE, Alain Quemin et Clara Lévy / Laboratoire ÉRASE, sous la direction de Jocelyn Pierre / DEP, *La documentation Française*, 182p.-

<sup>4</sup> « Vers un e-krach des e-librairies ? », *Livre-hebdo*, n°433, 08-07-2001, p.4-5.

<sup>5</sup> « Proxis, moribond, cherche repreneur », *Livre-hebdo*, n°436, 07-09-2001, p.77.

<sup>6</sup> *Servuction : le marketing des services*, Pierre Eiglier, Eric Langeard, Paris, Ediscience, réédition 1996, 222 p.

bien que cette charge pèse de façon décisive dans la décision d'achat de nombre de personnes qui hésitent à se procurer un livre au travers d'un réseau impersonnel et indiscret. Il s'agit bien de l'échec de la vente de livres (papiers ou numériques) par Internet et non celui de la diffusion de livres numériques par le réseau. En effet, à l'inverse les échanges gratuits de documents, organisés ou sauvages se sont multipliés. Ceci dans tous les domaines, toutes les communautés et tous les modes d'expression. Pour ne prendre qu'un exemple, celui du service de la Bibliothèque nationale de France, Gallica<sup>7</sup> : en 2000 plus de 190.000 fichiers numériques y étaient télé-déchargés par jour par des internautes pour la moitié étrangers. Nous avons calculé, de façon un peu arbitraire, que cela équivalait à une exportation quotidienne de 300 livres..

Ce contraste entre l'échec des ventes sur Internet et l'explosion des échanges gratuits nous amène à la troisième raison, plus fondamentale que les précédentes. De notre point de vue, la difficulté réside moins dans une « habitude » de la gratuité sur le web qui viendrait contredire les efforts des marchands, mais bien dans le fait qu'il est difficile de se mettre d'accord sur un prix pour des fichiers numériques sur le web. Il y a de bonnes raisons à cela, certaines bien connues des économistes<sup>8</sup>. La principale tient à l'absence de coût pour la copie et la diffusion d'un fichier sur l'Internet, quand le coût marginal (celui de réalisation d'un exemplaire supplémentaire) est nul il n'y a plus de prix possible. Mais il faudrait sans doute y ajouter une autre raison plus spécifique à la perception des informations sur un écran que l'on peut formuler ainsi : l'hyperlecture suppose l'absence toute barrière à l'accès aux documents. L'édition numérique s'inspire naturellement des modèles existants pour construire son économie : la vente à l'exemplaire (livres, disques, cassettes..), la vente d'impact (annonces publicitaires dans la presse ou la radiotélévision), l'achat patrimonial (mutualisation par les bibliothèques). Mais aucun de ces modèles ne propose une réponse réellement pertinente à la question posée par le numérique, celui qui s'en approche le plus est le dernier, nous y reviendrons.

## **L'invention chaotique d'un « nouveau » livre**

La difficulté repérée dans le paragraphe précédent ne saurait être traitée à la légère. Certes les militants de la circulation gratuite sur Internet se réjouissent, pourtant cette dernière n'est concevable à terme que si l'on a réglé en amont la rémunération de la création et de la mise en ligne des documents. Le caractère explosif d'Internet masque pour le moment les difficultés dans la mesure où il s'auto-alimente en contenu par sa croissance. Il trouve, en lui-même grâce à ce que les économistes appellent les « effets d'externalités », les ressources nouvelles et gratuites suffisantes pour continuer de s'enrichir au delà des ressources qui, dans le même temps, disparaissent du réseau. Mais toute innovation arrive à un palier dans sa diffusion, et celui-ci atteint, il faudra bien inventer une économie stable des contenus. Les développements juridiques, d'une part, et les tentatives pour imaginer de nouveaux appareils à lire, de l'autre, doivent s'analyser dans ce contexte de construction tâtonnante d'une économie des contenus numériques.

La directive européenne sur les droits d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information rappelle que les notions de propriété intellectuelle s'appliquent dans le numérique. Elle vise à donner aux acteurs les moyens de défendre leur droit moral et pécuniaire et doit être adaptée par chaque pays européen dans les 18 mois à compter de juin 2001. Les barrières de fait que constituaient, peu ou prou, les coûts de fabrication et de distribution des documents papiers protégeaient les ayants-droits. Le juridique était là pour

---

<sup>7</sup> <http://gallica.bnf.fr/>

<sup>8</sup> *Economie de l'information, Guide stratégique de l'économie des réseaux*, Carl Shapiro, Hal R Varian, De Boeck Université, Bruxelles 1999, 313p

encadrer et sanctionner les abus. Sur le numérique, on demande à la réglementation de jouer un rôle différent, totalitaire et répressif d'une certaine façon puisque contradictoire avec les contraintes matérielles. Il n'est pas sûr que la tentative soit couronnée de succès. Pour que le droit soit efficace, il faut que sa violation soit plus coûteuse que son suivi par l'internaute, en temps, en argent et en risque encouru. Il reste de ce point de vue du chemin à parcourir..

Un certain nombre d'initiatives prises à l'occasion de la fabrication des livres numériques suivent la même logique : reconstruire les barrières économiques qui fondaient l'objet livre par des artefacts techniques dans les deux dimensions, logicielles et matérielles. On introduit des verrouillages interdisant la copie, l'impression des fichiers. On attache les fichiers à des machines particulières.. dans un hybride inédit, de mimétismes du livre, de la bibliothèque privée, du club dont l'économie semble réduite à des niches aussi étroites qu'improbables. Mieux on imagine une machine permettant toute utilisation : lecture, écriture, gestion de données, mais aussi écoute de musique, vision de vidéos.. introduisant une complexité supplémentaire.

D'autres au contraire ont choisi l'option ouverte, souvent à partir de la fonctionnalité agenda. Pour le moment, ces derniers rencontrent plus de succès que les premiers.

Que, par ailleurs, la supériorité du papier comme outil de lecture reste, dans nombre de situations, incontestée, ne remet pas en cause, de notre point de vue, l'intérêt des livres numériques. Ces derniers ont aussi des atouts forts dans bien des secteurs et des situations. L'objectif n'est pas de se passer du papier, mais d'utiliser au mieux les fonctionnalités des supports.

Cet objectif passe par une reconstruction de l'économie des contenus qui doit résoudre l'équation aujourd'hui sans solution entre la rémunération des entrepreneurs du contenu et la dynamique ouverte du numérique..

## ***Les interrogations des bibliothèques***

Les bibliothèques peuvent jouer un rôle déterminant dans cette construction, tout en confortant leur mission. Elles doivent, dans cette perspective devenir un lieu d'expérimentation et non seulement de revendications.

Les bibliothèques sont dans l'oeil du cyclone, c'est à dire qu'elles représentent un îlot de relatif calme et stabilité dans le maëlstrom du numérique. Habituees à la coopération parfois même à très grande échelle, pratiquant depuis toujours l'économie du don et l'accumulation, elles sont moins déstabilisées par les pratiques d'échanges de l'Internet. Plus à l'abri des fluctuations du marché, non directement affectées par les soubresauts du Nasdaq. Ce sont des lieux importants de constructions des nouveaux modèles.

### **•L'accélération de la coopération**

Les bibliothécaires ont une longue habitude du travail coopératif en réseau, notamment concernant le catalogage ou le prêt, c'est à dire le traitement du document et la construction des collections. La tradition coopérative, bien ancrée dans la culture professionnelle, facilite l'utilisation de l'Internet à des fins bibliothéconomiques. De plus, le savoir faire des bibliothécaires en traitement et recherche du document trouve dans le réseau un outil propice à son épanouissement

### **•Valorisation du patrimoine**

Les fonds locaux, pour lesquels la bibliothèque dispose des droits d'exploitation, (p.ex. fonds patrimoniaux, auteurs régionaux..) peuvent être mis en ligne. Ce rôle nouveau de la bibliothèque induit des coûts jusqu'ici inexistantes engendrés par des fonctions qui n'étaient pas

remplies par les bibliothécaires sinon de façon marginale : ceux de la mise en conformité des fichiers numériques et de la formation des auteurs aux nouvelles normes. Même si ces dépenses ne sont pas comparables à celles de la révision des textes et de la mise en page chez un éditeur, elles sont néanmoins, par document, bien supérieures au coût d'acquisition, de catalogage et d'équipement des fonds traditionnels.

### •Licences et consortium

Des éditeurs proposent aux bibliothèques une licence d'accès au texte intégral. Les termes de la licence sont négociés. Progressivement des pratiques s'affirment. Mais le changement est important : la bibliothèque ne détient plus physiquement les fonds. Matériellement, ils peuvent être éventuellement chargés sur le serveur de la bibliothèque, le plus souvent ils restent sur celui de l'éditeur. Dans tous les cas les droits d'accès sont vendus, le plus souvent pour une durée limitée et, malgré les affirmations des éditeurs, sans toujours de garantie réelle de pérennité.

Les conséquences de ces modalités sont de deux ordres. D'une part, le rapport de négociation est modifié, l'ensemble des pratiques traditionnelles sont caduques. D'autre part, la pérennité de l'accès et plus fondamentalement, la pérennité des documents est encore incertaine. Les coûts de ces changements, mal mesurés, sont sans doute plus importants qu'on ne l'a cru. En particulier, la nécessité de re-négocier l'ensemble des modalités d'accès au texte intégral, sans disposer réellement de précédent, est long et délicat. Les bibliothécaires qui croient pouvoir faire l'impasse sur ces réflexions et discussions risquent de se trouver demain dans des positions fragiles vis-à-vis de leurs fournisseurs.

L'ampleur des coûts de transaction a un effet manifeste de concentration des deux parties en présence, les éditeurs et les bibliothèques. Les uns et les autres ont en effet, à court terme, intérêt à réduire le nombre de leurs interlocuteurs pour diminuer le temps passé à la négociation et les coûts d'adaptation technique. Ainsi les bibliothèques se réunissent en consortiums.

### •Accès au Web gratuit

De nombreux textes sont disponibles gratuitement sur l'Internet. L'échange et le don font partie de la culture traditionnelle des bibliothécaires et documentalistes, mais il prend dans le numérique une dimension explosive. Comment maîtriser une collection qui, par définition, est libre ? Comment séparer les documents valides des non-contrôlés ? Comment être sûr de la pérennité des adresses ou même des documents eux-mêmes ? La réponse sera, sans doute, différente selon la nature des fonds : bases d'archives de communautés organisées (p. ex. sociétés savantes), sites personnels, sites institutionnels d'éditeurs publics ou commerciaux. L'Internet a favorisé l'arrivée d'une nouvelle génération d'outils de signalement, les moteurs et les portails. Dans le même temps, l'intégration possible des métadonnées au fichier contenant le texte intégral du document ouvre la voie à un repérage immédiat, tout particulièrement dans des secteurs bien structurés comme l'information scientifique ou très attractifs comme la musique de variété. Dès lors les compétences documentaires migrent vers l'amont (le catalogage et l'indexation se réalisent par exemple au moment de l'édition) et vers l'aval (un moteur ou un portail spécialisés sont plus importants pour une bibliothèque virtuelle qu'une collection).

### •Le repérage des accès

L'économie de la bibliothèque traditionnelle est donc bien fondée sur le service rendu à une communauté identifiée de lecteurs. Par définition la communauté est circonscrite et, si la

bibliothèque accepte des lecteurs extérieurs, c'est à titre marginal. Le service est un service de proximité basé sur la manipulation d'objets matériels.

La bibliothèque virtuelle, une nouvelle fois, remet en cause, au moins en apparence les certitudes établies. Il ne coûte, a priori, pas plus cher d'ouvrir les services à l'ensemble des internautes. Ainsi des questions masquées jusque là par les contraintes de la matérialité des services sont apparues. Elles peuvent se résumer en une seule : si l'accès à un document est quasi-gratuit, comment peut-on financer sa gestion ? Bibliothécaires et documentalistes redécouvrent alors laborieusement le droit de la propriété intellectuelle dont la mission première était de répondre à la question.

Dans cette perspective, les bibliothèques universitaires ont l'avantage sur les bibliothèques de lecture publique de pouvoir repérer l'accès à la lecture grâce aux adresses IP. Il est possible que le livre électronique, par le prêt de tablettes au lecteur, remplisse un rôle comparable dans la lecture publique.

Pour conclure, remarquons que les premières observations de l'évolution des pratiques de lecture sont paradoxales. D'un côté, les enquêteurs insistent sur l'attachement de nombreux lecteurs au papier, de l'autre les statistiques de téléchargement de fichier explosent dès qu'une offre suffisante est en ligne. Sans prétendre à une analyse très approfondie, il nous semble qu'il y a là un effet de seuil qui a peut être été sous-estimé. Les lecteurs préfèrent le papier lorsque les ressources numériques ne sont ni assez accessibles, ni assez abondantes. Par contre, ils pourraient s'en écarter dès que l'offre sera telle que sa consultation sur écran accapara tout le temps de recherche documentaire et de lecture. Par ailleurs, l'attachement au livre papier trouve ses racines à l'école. Nous avons appris à lire et à écrire sur des codex. Qu'en sera-t-il demain si l'ordinateur ou ses dérivés (cartable électronique) s'impose comme outil d'apprentissage chez les écoliers ?

Si cette hypothèse est fondée, comme certaines statistiques explosives le laissent entrevoir, il est alors vraisemblable que l'économie générale de la publication du côté des éditeurs, comme de celui des bibliothèques, devra être reconstruite sur d'autres bases.